

JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 :

MOBILISATION POUR LES JO : BERCY ANNONCE DU LOURD POUR RÉINTÉGRER LES QUALIFS...



Tout au long de la semaine dernière, l'UNSA Douanes a dénoncé le comportement du ministère qui n'offrait aucun cadre financier pour aborder le groupe de travail du lundi 27 novembre, dédié aux Jeux Olympiques (JO). Notre démarche a porté ses fruits, puisque l'annonce d'une enveloppe est tombée tard dans la soirée du vendredi et on nous annonce du lourd ! Ce sursaut demande évidemment une présentation exhaustive pour la valider. Pour l'heure, c'est le statut quo...

” RÉUNION JO DU 27/11/23 : LA RUPTURE !

En ouverture de séance, le ton était donné : pas de mobilisation possible sans connaître le niveau des primes et indemnités accessibles aux personnels. **Comme par magie, Bercy a donné son feu vert 2 jours avant la réunion**, mais les modalités ne sont pas encore connues.

Était-ce suffisant pour l'UNSA Douanes ? Non, pas du tout. **Nous avons mis un terme aux échanges et exigé de la direction qu'elle revienne avec du concret !!!**

” BERCY ANNONCE DU LOURD, ON DEMANDE À VOIR...”

Le DG Adjoint semblait soulagé de pouvoir annoncer une enveloppe budgétaire **“significative !”** Problème : ce n'est pas encore validé par le SG du ministère, mais promis **“c'est du lourd !”**, au point qu'il aurait fallu poursuivre les échanges sur cette déclaration d'intention.

Les formules incantatoires n'ont pas eu de prise sur l'UNSA Douanes. A ce jour, nous n'avons aucune annonce concrète : NO PAIN, NO GAIN !!!

” DU CONCRET OU LA GRÈVE ! RÉPONSE LE 6 DÉCEMBRE...”

Les agents doivent savoir, et vite, quelles seront les primes, indemnités et facilités octroyées, car la hiérarchie leur demande d'ores et déjà d'établir les desideratas pour cet été.

Nous avons accordé un délai supplémentaire d'une dizaine de jours à la direction pour présenter toutes les mesures financières. Au-delà, nous n'aurions alors d'autre choix que de nous associer aux préavis de grève...



L'UNSA DOUANES RAPPELLE LES MESURES INDISPENSABLES DE RECONNAISSANCE ET DE PRISE EN CHARGE POUR LA MOBILISATION DES PERSONNELS EN 2024 LORS DES JEUX OLYMPIQUES :

- **UNE PRIME FORFAITAIRE POUR TOUS LES PERSONNELS**
- **UNE PRIME INDEMNITAIRE SUPPLÉMENTAIRE POUR TOUS LES AGENTS MOBILISÉS**
- **DES CONGÉS BONIFIÉS ET UN HÉBERGEMENT POUR TOUS LES AGENTS MOBILISÉS**
- **LA PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DES FRAIS DE GARDE/COLONIE DE LEURS ENFANTS, ET DES COÛTS DE TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRES APPLIQUÉS PENDANT LES JEUX**
- **LA DÉFISCALISATION ET LE DÉPLAFONNEMENT DES RACHATS DE JOURS DE CET**
- **UN ACCÈS PRIORITAIRE AU SERVICE DANS LES ZONES DE CIRCULATION RESTREINTE**

